

Le Bois International - L'officiel du bois Scierie, exploitation forestière - N° 43

Samedis 22 et 29 décembre 2012 - 83° année

Sommaire

Ag	gnes express genda calendriers de la formation et des manifestations en janvier	> 4 > 6
Ľ	événement	
	Entreprises SACE / PGS s'étend à l'Est et à la palette bois moulée	> 8
Li	a pratique professionnelle	
Con	Entreprises NTREPLAQUÉ / Rolpin mise sur le savoir-faire de Labouheyre	>11
Le	es affaires	
	Le marché du bois	
AUX VENTES ONF / Gérardmer : pas de surprise en résineux		> 14
M	arché stabilisé à Levier	> 15
AUX VENTES PRIVÉES / Forêt privée expertises : demande en résineux soutenue		> 16
CBE N°58	Les cahiers du bois-énergie Cahier n° 58 /	
	Collectivités territoriales et professionnels : coopération incontournable pour développer le bois-énergie	> 17
Le Journal des Annonces du Bois		> 33
	enseignements commerciaux	> 42
Av	ec ce numéro : le calendrier 2013	

21 2013 gor Bibliothèque

Déception

Le projet de loi de finance pour 2013 n'a pas encore été définitivement adopté par le Parlement, mais il devrait entériner l'utilisation des fonds résultant de la mise aux enchères des quotas carbone. En cette période de restriction budgétaire, les postulants étaient nombreux. On ne connaît qu'un seul élu, le secteur du logement, qui sera le grand bénéficiaire de cette manne financière estimée à 600 millions d'euros.

La vente aux entreprises polluantes de permis de rejet de CO₂ est une première en France. Dès 2013, elle devrait abonder à hauteur de 590 millions d'euros le budget de l'Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah). Objectif : aider à la rénovation thermique de 30.000 logements en 2013. Un effort destiné à réduire le gaspillage énergétique qui augmente l'émission de gaz à effet de serre.

La filière forêt-bois disposait elle aussi de solides arguments. Parce que la forêt et le matériau bois stockent le carbone produit par l'activité humaine, elle revendiquait 25% des fonds carbone. L'été dernier, les interprofessions réunies ont présenté aux pouvoirs publics un projet cohérent de développement, de la forêt jusqu'à l'industrie. La déception est grande, d'autant que le ministre de l'Agriculture avait jugé ce positionnement légitime.

Que peut espérer la filière en 2013 ? La construction et le matériau bois bénéficieront indirectement de la rénovation des logements anciens. Toutefois, l'amont restera en panne de financement. Il faudra probablement attendre le second semestre 2013, et la prochaine loi d'avenir sur l'agriculture, l'agroalimentaire et la forêt, pour en savoir un peu plus sur le devenir de la forêt française.

LE

Site: www.leboisinternational.com - E-mail: info@leboisinternational.com

Direction - Rédaction - Publicité: 3, rue Claude Odde - BP 50523 - 42007 Saint-Etienne Cedex 1 - Tél.: 04.77.74.33.99 - Télécopie: 04.77.93.11.26

Abonnements: France (1 an) 107,50 € - Le numéro: 3,50 € - Lyonnaise de banque: 10096 - 185176-00026810401 - 68

Toute reproduction, même partielle, d'articles ou de messages commerciaux est interdite.